

Assemblée Générale des Actionnaires du 7 mai 2014

Commentant l'exercice 2013 et les perspectives de croissance du Groupe, **Benoît Potier, Président-Directeur Général**, a déclaré : « **La stratégie d'Air Liquide est celle d'une croissance rentable dans la durée. Elle s'appuie sur une compétitivité opérationnelle renforcée, des investissements ciblés dans les marchés en croissance et une innovation permanente pour ouvrir de nouveaux marchés et créer de nouvelles opportunités.** »

En 2013, le Groupe a dégagé de nouveaux gains d'efficacité, comme en témoigne la hausse de la marge opérationnelle, et a continué à adapter ses structures à la dynamique de ses marchés. Il a également poursuivi ses investissements et sa politique d'innovation dans les technologies d'avenir qui contribueront à la croissance des prochaines années.

Grâce à un bilan et des fondamentaux solides, à la motivation et l'inventivité de nos collaborateurs, à la confiance de nos clients et à la fidélité de nos actionnaires, nous sommes confiants dans la capacité d'Air Liquide à poursuivre avec succès son développement sur le long terme. »

L'Assemblée Générale des Actionnaires, présidée par **Benoît Potier, Président-Directeur Général de la Société**, en présence des membres du **Conseil d'Administration**, a réuni **3 952 personnes**, ce mercredi 7 mai, au Palais des Congrès à Paris. Les actionnaires, qui représentaient 50,45 % des droits de vote, soit 138 219 actionnaires présents ou représentés, ont **adopté** l'ensemble des **résolutions présentées**.

Le **dividende proposé**, qui sera détaché le 16 mai et mis en paiement le 21 mai prochain, **a été approuvé** : il sera de **2,55 € par action**, en progression de **+2,0 %**. Les actions inscrites au nominatif sans interruption depuis le 31 décembre 2011 jusqu'au 21 mai 2014, date de mise en paiement du dividende, recevront **une majoration de dividende de +10 %, soit 0,25 €** par action. Par ailleurs, **l'attribution d'une action gratuite pour 10 actions existantes aura lieu le 2 juin 2014**.

L'Assemblée Générale a **renouvelé le mandat d'administrateur** de **Messieurs Benoît Potier, Paul Skinner** et **Jean-Paul Agon**, pour une durée de quatre ans. L'Assemblée Générale a approuvé les résolutions proposant la **nomination comme Administrateur**, pour une durée de quatre ans, de **Mesdames Sin-Leng Low** et **Annette Winkler**. De nationalité singapourienne, Madame Sin-Leng Low a dirigé la filiale du groupe d'ingénierie industrielle Sembcorp chargée de l'activité Parcs Industriels en qualité de Président Exécutif. De nationalité allemande, Madame Annette Winkler est Vice-Président de Daimler AG, à la tête de Smart depuis 2010. Le Conseil d'Administration a pris acte de l'arrivée à échéance du mandat de Madame Béatrice Majnoni d'Intignano et l'a vivement remerciée pour sa contribution aux réflexions du Conseil et aux travaux du Comité d'audit et des comptes.

Le Conseil d'Administration est ainsi composé de **12 membres**, dont **4 femmes**, et comporte **7 nationalités**. **10** de ses membres sont **indépendants**. La composition du Conseil offre une complémentarité d'expériences, de nationalités et de cultures et reflète la politique de diversité menée par le Groupe.

En outre, l'Assemblée Générale a exprimé un avis favorable sur les éléments de rémunération au titre de 2013 des dirigeants mandataires sociaux dans le cadre de deux résolutions spécifiques (« **Say on Pay** »).

Enfin, l'Assemblée Générale a approuvé la modification statutaire visant à confier au Comité de Groupe France la désignation de l'**Administrateur salarié**, laquelle interviendra dans les six mois suivant l'Assemblée Générale.

Au cours de la réunion qui s'est tenue à l'issue de l'Assemblée Générale, le Conseil d'Administration a **renouvelé Monsieur Benoît Potier** dans ses fonctions de **Président-Directeur Général** pour la durée de son mandat d'administrateur. Il a également renouvelé **Monsieur Pierre Dufour** dans ses fonctions de **Directeur Général Délégué** pour une durée de trois ans.

Au cours de cette même réunion, le Conseil d'Administration a désigné **Monsieur Thierry Desmarest** comme **Administrateur référent** et a renouvelé les mandats de **Monsieur Paul Skinner** comme membre du Comité d'audit et des comptes, et de **Monsieur Jean-Paul Agon**, comme membre du Comité des rémunérations.

Actionnariat d'Air Liquide (au 31 décembre 2013)

- **36 %** du capital détenu par les actionnaires individuels
- **45 %** du capital détenu par les investisseurs institutionnels non français
- **19 %** du capital détenu par les investisseurs institutionnels français

CONTACTS

Direction de la Communication

Anette Rey
+33 (0)1 40 62 51 31
Garance Bertrand
+33 (0)1 40 62 59 22

Relations Investisseurs

Virginia Jeanson
+33 (0)1 40 62 57 37
Annie Fournier
+33 (0)1 40 62 57 18

Service Actionnaires

Laurent Dublanquet
+33 (0)1 40 62 51 86
Romain Boizette
+33 (0)1 40 62 53 61

PROCHAINS RENDEZ-VOUS

Date de détachement du coupon :

Vendredi 16 mai 2014

Mise en paiement du dividende :

Mercredi 21 mai 2014

Attribution d'actions gratuites :

Lundi 2 juin 2014

Leader mondial des gaz, technologies et services pour l'industrie et la santé, Air Liquide est présent dans 80 pays avec plus de 50 000 collaborateurs et sert plus de 2 millions de clients et de patients. Oxygène, azote et hydrogène sont au cœur du métier du Groupe depuis sa création en 1902. L'ambition d'Air Liquide est d'être le leader dans son industrie, en étant performant sur le long terme et en agissant de façon responsable.

Pour Air Liquide, ce sont les idées qui créent de la valeur sur le long terme. L'engagement et l'inventivité permanente des collaborateurs du Groupe sont au cœur de son développement.

Air Liquide anticipe les enjeux majeurs de ses marchés, investit à l'échelle locale et mondiale et propose des solutions de haute qualité à ses clients, ses patients, et à la communauté scientifique.

Le Groupe s'appuie sur sa compétitivité opérationnelle, ses investissements ciblés dans les marchés en croissance et l'innovation pour réaliser une croissance rentable dans la durée.

Le chiffre d'affaires d'Air Liquide s'est élevé à 15,2 milliards d'euros en 2013. Ses solutions pour protéger la vie et l'environnement représentent environ 40 % de ses ventes. Air Liquide est coté à la Bourse Euronext Paris (compartiment A) et est membre des indices CAC 40 et Dow Jones Euro Stoxx 50.